

Les résultats obtenus en 2019, dans le cadre de la guidance scientifique, par les Organismes interprofessionnels confirment à nouveau le bon fonctionnement de ceux-ci.

En Belgique, ce sont les organismes interprofessionnels (OI) qui effectuent les analyses sur le lait cru : le **Melkcontrolecentrum-Vlaanderen** de Lier pour la Flandre et le **Comité du Lait** de Battice pour la Wallonie. Ces deux organismes sont officiellement reconnus par les pouvoirs publics. Les résultats de leurs analyses forment la base nécessaire au calcul du prix du lait nécessaire à des échanges équitables dans le secteur laitier.

Dans le cadre de cette mission, une participation à la guidance scientifique des OI est prévue par les instances publiques. Le **CRA-W-DCVP** (Centre Wallon de Recherches Agronomiques - Département connaissance et valorisation des produits) de Gembloux et l'**ILVO-T&V** (Instituut voor Landbouw en Visserij Onderzoek - eenheid Technologie en Voeding) de Melle l'organisent en partenariat. La guidance scientifique est financée par le Fonds budgétaire pour la Santé et la Qualité des Animaux et des Produits animaux, secteur lait. La guidance scientifique vérifie que les OI travaillent avec justesse et uniformité. La participation à des analyses circulaires (contrôle de troisième ligne) est d'ailleurs une exigence de l'accréditation BELAC.

Les teneurs en matière grasse et matière azotée totale (protéines) sont déterminées afin de connaître la composition du lait fourni. Les résultats des paramètres liés à la qualité du lait tels que le nombre de germes (qualité bactériologique), le nombre de cellules somatiques (santé mammaire), l'épreuve de filtration (propreté visible) ou le point de congélation (addition d'eau) sont jugés sur base d'un système de cotation. Quand un lait ne satisfait pas aux exigences fixées par la loi, un certain nombre de points de pénalisation sont attribués. Chaque point entraîne une retenue de 0,62 € par 100 litres de lait. Des dépassements répétés des critères peuvent mener à l'interdiction de livraison. Pour le paramètre lié à la recherche des substances inhibitrices (antibiotiques), une retenue de 29,75 € par 100 litres est immédiatement appliquée pour toute livraison positive (présence de substances inhibitrices) et une suspension immédiate des livraisons de lait est imposée. Depuis septembre 2019, le système de paiement a été profondément modifié. La valeur des points de pénalité (variant entre 0,75 et 2,00 € par 100 litres) est déterminée directement par les acheteurs. Cette valeur doit cependant être identique pour tous les fournisseurs d'un même acheteur. D'autre part, si des substances inhibitrices sont trouvés dans une livraison, cette dernière ne sera pas payée. Enfin, la détermination du nombre de coliformes (qualité bactériologique) est un critère associé au système de prime.

En 2019, le CRAW-DCVP et l'ILVO-T&V ont organisé les analyses comparatives mensuelles nationales pour tous les paramètres liés à la composition et la qualité du lait. Les appareils des OI mesurant le taux de matière grasse, la matière azotée totale et le taux cellulaire sont contrôlés au cours de ces analyses comparatives. Les OI prennent part également à des analyses circulaires internationales et leurs résultats confirment également leur bon fonctionnement.

Ci-après est présenté un résumé des résultats de la guidance scientifique en 2019 :

TAUX DE MATIERE GRASSE ET DE MATIERE AZOTEE TOTALE

Ces analyses ont été bien réalisées. Les résultats reflètent un excellent niveau de qualité.

GERMES TOTAUX

Dans l'ensemble, les résultats de 2019 reflètent un très bon niveau de détermination de la flore totale en Belgique dans les organismes interprofessionnels

CELLULES SOMATIQUES

Les performances liées aux déterminations du nombre de cellules sont excellents en 2019. La fiabilité des analyses est une fois de plus très élevée.

POINT DE CONGELATION

Les mesures du point de congélation au moyen des cryoscopes ont très bien été effectuées par les Organismes Interprofessionnels. Les mesures avec les appareils infrarouge ont également été effectuées de manière très correcte.

SUBSTANCES INHIBITRICES

Les analyses comparatives pour la détection des substances inhibitrices ont montré d'excellents résultats des deux organismes interprofessionnels. Ceci tend à démontrer la parfaite maîtrise de nos laboratoires de routine pour ce type d'analyses.

FILTRATION

Les résultats montrent que les essais de filtration ont également été bien réalisés.

COLIFORMES TOTAUX

D'excellents résultats ont également été obtenus pour la détermination du nombre de coliformes.

L'ensemble des bons résultats obtenus par les organismes interprofessionnels en 2019 confirment leurs statuts de partenaires solides pour le secteur laitier.